



PARCOURS DE L'IDEE AU PROJET



**7 JOURS POUR
DÉVELOPPER
VOTRE PROJET**

VOUS AVEZ UN PROJET EN MILIEU RURAL ?

**Projet à plus value sociale,
environnementale ou culturelle.**

Vous ne savez pas par où commencer ?

- ✓ Une approche globale
- ✓ Des échanges
- ✓ Des outils à remobiliser
- ✓ Des intervenants
- ✓ Un module sur les finances solidaires
- ✓ Des témoignages d'entrepreneurs-ses



Dates et lieux 2023

20, 21, 27, 28 février et 6, 7 mars sur l'agglomération de Niort (79)

20, 21, 27, 28 mars et 3, 4 avril à Gençay (86)

27, 28 avril et 4, 5, 11, 12 mai à Cognac (16) spécial femmes

5, 6, 12, 13, 19, 20 juin en Vienne (lieu à définir)

25, 26 septembre et 2, 3, 9, 10 octobre en Charente-Maritime (lieu à définir)

13, 14, 20, 21, 27, 28 novembre à St Maixent (79)

13, 14, 20, 21, 27, 28 novembre à Confolens (16)

Renseignements et inscriptions : auprès de la référente du parcours de l'idée au projet : Julia ROYE - julia.roye@afipar.org - 06 38 74 48 32

Dates et lieux susceptibles d'évoluer.



LE PARCOURS DE L'IDEE AU PROJET, C'EST QUOI?

Ce parcours est basé sur des méthodes d'éducation populaire qui aborde l'ensemble des dimensions du projet : l'adéquation projet/personne, le territoire, l'étude de marché, les aspects juridique et financier, la communication, la gestion du temps, les finances solidaires, la présentation orale de son projet ...

Ce parcours :

- permet à chacun de construire petit à petit son projet
- prend en compte les parcours et les choix de vies des personnes
- permet de travailler sur son projet concrètement en individuel et en collectif
- est un lieu d'échanges, de partage et de mise en réseau avec les autres porteurs-ses de projet
- est un moment convivial et bienveillant

Durée : le parcours se déroule de 9h à 17h sur 6 journées réparties sur 3 semaines (36 h). La 7ème journée se tient 3 mois après la session (7h).

Pré-requis : Avoir un projet d'activité économique.

Tarif : gratuit (conditions générales de vente : www.afipar.org/cgv)

Accessibilité : Pour les personnes en situation de handicap, contactez-nous pour évaluer la possibilité d'adaptation du parcours à votre situation.

ET L'AFIPaR, C'EST QUI?



L'AFIPaR créée en 1990, est une association de formation et d'accompagnement de projets en milieu rural, basée sur les valeurs de l'éducation populaire.

Nous accompagnons les porteurs-ses de projet à créer leur activité en milieu rural depuis plus de 20 ans en Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime.

Notre objectif : vous questionner, vous apporter des outils et vous accompagner tout au long de votre projet afin que vous soyez outillé et autonome dans vos choix.

Plus d'infos: <https://www.afipar.org/>

<https://www.facebook.com/assoafipar>